

## revues?

Par **Bouli**, le 11/09/2006 à 11:26

Bonjour a tous!

voila je vais rentrer en premiere année de droit cette année et je voulais savoir si vous me conseillez de m'abonner à certaines revues et si oui lesquelles?

merci de me répondre!!!!

Par **akhela**, le 11/09/2006 à 11:42

aucune revue n'est utile pour les 1er années de droit. N'ECOUTE SURTOUT PAS L'OFUP ce sont des menteurs et des voleurs ... (à Strasbourg ils se font passer pour un service universitaire et extorquent des abonnements inutiles aux 1er années en leur faisant croire que si ils ne s'abonnent pas ils n'auront jamais leur 1er année).

Si tu as une connection régulière à internet lit de temps en temps Le Monde ou le Figaro, regarde à la BU si il n'y a pas des exemplaires à consulter sur places des grands journaux nationaux et locaux, voir Le Monde Diplomatique. Bref tu peux te débrouiller sans rien payer.

Par **Shanaelle**, le 11/09/2006 à 11:50

Et des revues pour des L3 privé?? A part la revue Diplôme que je regarde sur lamy.com, je ne lis pas vraiment de revues... Est-ce qu'il y en a que vous me recommandez outre les traditionnelles (la semaine juridique, AJDA...)

Par **Bouli**, le 12/09/2006 à 10:32

je te remercie bcp pour ton aide!!!

Par **mathou**, le 13/09/2006 à 14:06

Akhela, copain ))) Image not found or type unknown

Tout à fait d'accord avec toi. Je savais pas qu'à Strasbourg c'était à ce point O\_o

Pour la première année, un abonnement n'est pas nécessaire : ce n'est pas indispensable de se tenir au courant de l'actualité juridique, et l'actualité tout court ben... il y a internet, les journaux classiques, qu'on trouve en BU aussi. L'OFUP a souvent comme argument que c'est primordial d'être abonné au nouvel obs' ou à l'express quand on fait du droit, ça me paraît un peu bizarre pour la matière.

L'actualité juridique ou internationale est utile en TD de constit' surtout, et dans ce cas les profs mettent dans les fiches de TD des photocopies d'articles récents ou des références à trouver en BU.

A partir de la deuxième année on peut s'abonner à des news letters juridiques : lamyline, net iris, le village de la justice, le fil du droit, la RAJF... en sélectionnant les domaines que tu étudies dans l'année, puisque ce genre de journaux ou lettres couvre l'actualité au sens large

: tout ne te sert pas. C'est gratuit 

Concernant des revues de droit privé pour la L3, il y a la revue trimestrielle du droit civil qui est sympa quand tu as des commentaires d'arrêts : elle fait un petit paragraphe sur l'arrêt, son apport, et explique avec humour. En régime des obligations ça aide beaucoup, en droit des sûretés moins avec la réforme de cette année.

Par **Pisistrate**, le **16/09/2006** à **01:07**

J'avais aussi dénigré un peu (beaucoup) l'OFUP mais franchement ils le méritent  
[img:2l1wvnjh]http://yelims2.free.fr/Fumeurs/Fumeur00.gif[/img:2l1wvnjh]

Je connais un certain nombre de personnes qui y ont travaillé et moi même j'y ai postulé et en résumé leurs méthodes sont assez lamentables.

A un moment de l'entretien avec une responsable OFUP qui nous demandait ce que devait savoir un conseiller chez eux, je réponds logiquement "avoir une connaissance des revues afin de donner des conseils de qualité", ce à quoi elle répond clairement que du moment qu'ils

arrivent à fourguer la marchandise, le reste importe peu 

La responsable était particulièrement hautaine et avait une expression assez chelou qui

revenait souvent... : "Ca me passe à 4.000" 

Cette société se fait de l'argent sur la peur des étudiant(e)s, particulièrement ceux de

première année. Et contrairement à leur principal argument de vente, leur prix ne sont pas spécialement avantageux, en tous cas pas plus -et parfois moins- qu'un abonnement traditionnel.

:wink:

Un seul conseil : si vous les voyez à la rentrée, fuyez Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **16/09/2006** à **13:56**

L'année dernière, ils me couraient dès que je mettais le pied dans la cour, il en sortait par

tous les couloirs Image not found or type unknown Et ceux qui prenaient le temps d'expliquer en quoi consistaient les abonnements ou les magazines se faisaient enguirlander par le " chef " car ils perdaient du temps.

J'ai papoté avec une personne de l'OFUP qui me parlait de l'ambiance pourrie... en même temps chuis bonne poire, je ne peux pas éjecter quelqu'un parce qu'il fait tout de même des efforts. Mais les supérieurs devraient changer leur stratégie, ça rebute sans doute plus que ça n'attire.

Par **maolinn**, le **16/09/2006** à **14:00**

:lol:

J'y ai postulé aussi et finalement j'ai bien été contente de pas être prise. Image not found or type unknown

L'entretien était très bizarre, on était tout un groupe et il a fallu faire toutes sortes d'exercice, à

un moment j'ai bien cru qu'on était au cirque Image not found or type unknown lol

Pour l'instant je n'ai pas été abordé malgré qu'il y ai plusieurs stand mais conseils à tous les

1ère année : ne vous faites pas avoir Image not found or type unknown

Par **Elea**, le **23/09/2006** à **08:21**

:)

Bonjour! Image not found or type unknown

je profite de ce sujet pour demander quelles revues (sur internet ou en BU) je peux lire pour accompagner mon cours de Finances Publiques ?

merci d'avance !

Par **Olivier**, le **23/09/2006** à **09:12**

euh la revue de finances publiques me paraît toute indiquée. Normalement Juristudiant va bénéficier de promotions sur les abonnements, je te le ferai savoir si c'est bien le cas...

Par **Elea**, le **23/09/2006** à **09:18**

je l'ai lu l'autre jour à la BU mais j'avoue que j'avais un peu de mal à comprendre c'était assez poussé (évidemment) par rapport au cours et à voir quelques fois des rapports concrets avec

mon cours Image not found or type unknown

je recherchais donc d'autres revues peutetre un peu plus accessibles pour un début... mais je vais donc lire celle là, on verra bien...

merci Olivier Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **23/09/2006** à **10:56**

Du moment que tu sais quoi chercher dans la revue, tu ne prends que ce qui concerne ton

cours et ton niveau Image not found or type unknown Leur site est aussi très riche et assez structuré.

Je viens reparler de l'OFUP : apparemment il y aurait une certaine rébellion cette année au sein de la fac, pas mal de L1 avec qui j'ai discuté m'ont chuchoté qu' " on " leur déconseillait

l'OFUP, sans savoir qui était à l'origine de la campagne de pub. Curieux Image not found or type unknown

Par **anonym**, le **23/09/2006** à **13:26**

[quote="Pisistrate":cw5vb63n]A un moment de l'entretien avec une responsable OFUP qui nous demandait ce que devait savoir un conseiller chez eux, je réponds logiquement "avoir une connaissance des revues afin de donner des conseils de qualité", ce à quoi elle répond

clairement que du moment qu'ils arrivent à fourguer la marchandise, le reste importe peu Image not found or ty  
 [/quote:cw5vb63n]

Cette année devant la fac y a un gars du stand qui a absolument voulu me "fourguer" une revue. par simple curiosité sur les prix j'ai regardé. Il m'a demandé quelle était ma spécialisation et après lui avoir répondu "plutôt pénal", il me propose "l'ada^\*" ou un truc comme ça...

après quelques secondes d'étonnement je lui lance "l'AJDA?" et lui qui me répond "ah c'est comme ça que ça se prononce, je sais même pas ce que c'est". bref, en plus du fait que c'était pas vraiment la 1ère revue à conseiller à quelqu'un qui s'intéresse au droit pénal, il était complètement largué à propos des produits qu'il vendait, alors la stratégie de ces gens est vraiment à revoir.. à part peut-être c'est vrai pour les 1ère année qui doivent se méfier.

Par **keridil**, le **23/09/2006** à **14:10**

A Bayonne aussi, on a droit au harcèlement de l'OFUP et aux mêmes techniques de vente, à savoir l'ignorance et l'utilisation quasi-frauduleuse de la naïveté des premières années.

Cette année, lorsque je suis allé remettre mon dossier, l'OFUP, la LMDE et la VITAVI étaient tous côte à côte, ils m'ont presque sauté dessus, comme des loups à la recherche de leur proie ! C'est effrayant !

[b:2tyxrj7b]Première question : tu viens pour t'inscrire ?[/b:2tyxrj7b]

\_ oui [i:2tyxrj7b]("tu" ?? on se connaît ???)[/i:2tyxrj7b]

[b:2tyxrj7b]seconde question : en première année ? [/b:2tyxrj7b]

\_ [i:2tyxrj7b](Lol ! je dois faire plus jeune que mon âge !)[/i:2tyxrj7b] Non !

(déjà, mine un peu déçue de tous les acteurs)

[b:2tyxrj7b]troisième question : alors tu connais le système ?[/b:2tyxrj7b]

\_ Oh que oui ! Pas la peine de vous battre, je connais aussi le chemin des bureaux !

Juste par curiosité, j'ai une question à poser à ceux qui ont souhaité postuler pour obtenir un emploi soit à l'OFUP, soit à la LMDE ou à la VITAVI : Sont-ils payés à la commission ? Parce que vraiment, ça en devient ridicule !

Par **sabine**, le **23/09/2006** à **14:35**

A l'OFUP c'est payé à la commission. Par contre à la LMDE c'est au SMIC (un de leurs arguments pour te convaincre de bosser pour eux lors des entretiens!).

Par **Jessik91**, le **23/09/2006** à **14:47**

Coucou,

je viens d'obtenir ma licence de droit sans grande difficulté, je ne me suis jamais abonnée aux revues juridiques.

Quand j'en ai eu besoin , elles étaient toutes disponibles à la BU !

Je ne connais personne qui s'y est abonné surtout vu le prix de la semaine juridique par exemple !

A bientôt

Jessica

Par **keridil**, le **24/09/2006** à **15:43**

[quote="sabine":1ffwz2i0]A l'OFUP c'est payé à la commission.[/quote:1ffwz2i0]

Ok, ceci explique cela...

Par **akhela**, le **24/09/2006** à **21:48**

bon maintenant de plus en plus les universités leurs interdisent d'être sur les chaînes d'inscriptions (bonne initiative dans certaines villes de la FSE, et à Strasbourg des assos étudiantes).

Par **vins2050**, le **25/09/2006** à **11:24**

:shock:

ça m'étonne que vous ayez oublié la principale source d'information du net !! Image not found or type unknown

:o :o 8)

et Juristudiant alors ? Image not found or type unknown

beaucoup d'informations se trouvent sur le site et la moindre de vos questions peut être

posée sur le forum Image not found or type unknown

et ce gratuitement, sans commission, abonnement, ni frais de port !

:lol:

Image not found or type unknown

en allant m'inscrire en médecine la première année les représentants de la LMDE et de la MGEL se trouvaient face à face dans le couloir menant au secrétariat les gars de la LMDE nous ont sautés dessus mais on voulait prendre la MGEL (pas de bol pour eux) du coup quand on s'est tourné vers les personnes de la MGEL pour avoir des renseignements ceux de la LMDE écoutaient et s'incrustaient dans notre conversation limite à récupérer les informations sur moi et m'inscrire chez eux dans mon dos j'étais déjà stressé de venir à la fac pour la première fois mais alors la j'ai faillit m'énerver ....

:(

c'était pitoyable ... Image not found or type unknown

mais bon il y aura toujours des démarcheurs partout et même de plus en plus ! ce ne sont que des profiteurs (comme ceux qui font du porte à porte chez les personnes âgées et qui en profite pour s'introduire parfois de force chez eux et leur vendre n'importe quoi) c'est honteux ...

Par **akhela**, le **25/09/2006 à 13:38**

le problème des mutuelles est différentes:

En France, on a une mutuelle nationale et 4 ou 5 régionale (NE-SE-SO-NO, Paris et DOM-TOM).

La LMDE est la seule mutuelle nationale, elle a été créée sur les cendres encore chaudes de la MNEF et présente en partie toujours le même défaut: certes elle n'a plus de liens directs avec le PS (emplois fictif à la MNEF) mais elle reste contrôlée par l'UNEF (à 100%) qui y recase ses permanents, la gestion est tout de même devenue plus stricte mais les liens entre les 2 structures sont trop forts (au congrès de Montpellier le président de la LMDE déclarait qu'adhérer à la LMDE c'était adhérer à l'UNEF!!!!).

Au Nord Est, la MGEL est une des mutuelles régionales les plus fortes, sa gestion est irréprochable, mais ses statuts ont été verrouillés dans les années 80 suites à une dispute entre l'AFGES (fédération associative de Strasbourg) et la MGEL (avant il y avait systématiquement un membre du bureau de l'AFGES dans celui de la LMDE ... normale c'était la fédération associative la plus forte de France), actuellement il n'y a quasiment aucun lien administratif entre les étudiants et le bureau de la MGEL (l'AFGES avec l'actuel président de la MGEL Cédric CHEVALIER -lui même ancien président d'Intercampus la fédération associative de Reims- tente de recréer des liens sans pour autant s'impliquer dans la gestion de l'autre).

Au nord ouest et à Paris (je ne connais plus les noms de ces SMER) ont plus ou moins gardé leur fonctionnement classique de gestion par les étudiants sans que cela ne dérape, elles sont assez bien gérées.

Au sud cela se complique: la SMERA au sud est et VITAVI au sud ouest ont des fonctionnements plus ... contestables; les liens entre ces SMER et les associations étudiantes locales sont très forts ... mais dans le sens inverse du dialogue LMDE-UNEF. Ces SMER ont eu une part importante à la survie de PDE (fédération nationale étudiante concurrente de la FAGE

regroupant essentiellement des ingé, des assos de droit et de sciences éco -jusqu'à il y a 6 mois également les pharma, les psycho, les bio et les AES). Depuis le crash de PDE leur poids dans les asso étudiantes en a pris un sérieux coup, mais elles ont été souvent participer à des problèmes sur les campus (et surtout sur les chaînes d'inscriptions) curieusement non pas entre syndicat et asso mais entre asso elles-même.

:roll:

comment ça moi vieux con associatif 

Par **AZiz**, le **27/09/2006** à **13:45**

:lol:

Lis le monde ou le figaro 